

Contremaître de chantier

Le contremaître a pour responsabilité les opérations de chantier : les indicateurs clés de performance qui lui sont associés sont :

- La bonne gestion de la qualité des ouvrages, du volume de terre sortie et l'entrée des divers matériaux selon les plans et devis et de l'échéancier prédéterminé ;
- Le bon déroulement des travaux.

Ses principales activités sont ;

- Gestion du chantier et des communications ;
- Planification des travaux ;
- Horaire du personnel de chantier ;
- Gestion des S-T.

Description de fonction

Volet relation client :

- Participer activement aux réunions de chantier et faire les recommandations nécessaires;
- Planifier les méthodes de travail adéquates en collaboration avec les autres corps de métier;
- Entretenir une bonne relation avec le client et l'image de l'entreprise.

Volet technique :

- Accueillir les travailleurs sur le chantier;
- Faire les réunions Santé/Sécurité;
- Faire les rapports de Covid-19;
- Gérer le chantier, prendre les photos et faire les rapports journaliers;
- Assurer la sécurité du chantier et transmettre les recommandations aux opérateurs, manœuvres et signaleurs sur place;
- Assurer le bon fonctionnement et la qualité du chantier tel que les plans et devis;
- Faire les commandes de machineries et matériaux nécessaires;
- S'assurer de l'entretien de la machinerie par les opérateurs;
- S'assurer de l'entretien de l'outillage;
- Faire les commandes de « *fuel* ».

Volet finance :

- Préparer les bons d'extras et les faire signer par le client, assurer le suivi au bureau pour facturation;
- S'assurer de la qualité des ouvrages, que la quantité de sols sortie et de la quantité de matériel entrée corresponde aux plans et devis;
- Approuver les heures de la main d'œuvre et faire le suivi au bureau pour la paye;
- Transférer les factures aux bureaux.

Volet collaboration :

- Collaborer étroitement avec le chargé de projet et l'estimateur;
- Collaborer étroitement avec le client et les autres corps de métier.

Volet ressources humaines :

- Gère les ressources humaines associées aux opérations de chantier;
- S'assurer de la sécurité de sa main d'œuvre;
- S'assurer de la bonne compréhension des travaux de ses opérateurs, manœuvres, signaleurs et des sous-traitants.